

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE OMEPS 2016

**Mercredi 29 mars 2017**  
**18H45 – FERME DE GOURJADE**

## **Membres présents**

### *Les Clubs :*

Les Coureurs de Fond de Castres (1), Racing Club Salvageois (2), La Route du Sud Cycliste (2), Stade Castrais (2), Stade de Ball-Trap Lucien Montagne (1), Tennis Club du Rey (1), Tennis Club Sidobre (1), Union Sportive Castres Football (4), Aviron Castrais Rugby (1), Castres Aito Self-Défense (2), Castres Basket Club (1), Castres Handball (2), Castres Hockey Club (1), Castres Massaguel Volley-Ball (2), Castres Olympique Section Féminine (1), Castres Sports Nautiques (2), Castres Tarn Sud Tennis de Table (1), Cercle Escrime Castres (1), Club Cœur et Santé (6), Club Cyclotourisme Castres (1), Club Sportif 8<sup>ème</sup> RPIMA (1), Dance Club 81 (1), Echiquier Castrais (1), Eidokan Castres (1), Groupement Pétanque Commune de Castes (1), Judo Club Lambert (1), Les Archers du Sidobre (3), Aéromodélisme Causse Montagne Noire (3), Asl Comau (1), ASPPT Castres (1), Vélo Sport Castrais (1).

### *Les invités :*

Monsieur Jacques Thouroude, Monsieur Albouy Alain, Monsieur Guy Pailhé, Monsieur Gérard Durand

## **Excusés**

Monsieur Pascal Bugis, Monsieur Guy Delbreil, Monsieur Philippe Folliot, Mme Fabienne Fragiacomio, Mme Baya Algay, Madame Isabelle Espinosa, Monsieur Jean-Luc Fedon, Monsieur Alain Cabot, Monsieur Laurent Daniel, Monsieur David Gautrand, Madame Maryline Salvetat, Monsieur Jenne Aakster, Monsieur Christian Thoury, Monsieur Guillaume Cayre, Madame Nathalie Brixi

## **Personnel**

Monsieur Stéphane Pavon, Madame Céline Bonnet, Madame Kevser TITIZ et Monsieur Kevin De Almeida

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Président Jean-Marie ouvre l'assemblée générale en excusant les absents.

Il relate l'article paru dans « La Dépêche du Midi » visant à dissiper les soupçons pesant sur la viabilité de l'OMEPS. Il fait part à l'assemblée du mail envoyé par la mairie supposant une mauvaise interprétation de celui-ci. Il explique ainsi l'absence de représentant de la mairie de Castres à l'AG.

### **⇒ Approbation du dernier Procès-Verbal**

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 15 avril 2016 transmis par voie électronique.

Ce PV est approuvé à l'unanimité.

### **⇒ Rapport moral**

Jean- Marie présente le rapport moral.

### **⇒ Rapport d'activité**

Il laisse le soin à Christine AVEROUS, Présidente déléguée, et Nathalie MONSARRAT, Secrétaire, de présenter le rapport des activités de l'année 2016.

Le Président soumet ce rapport à l'approbation de l'Assemblée, le rapport est approuvé à l'unanimité.

### **⇒ Rapport Financier**

Sophie CALVEL, trésorière de l'OMEPS, présente les comptes de l'association.

Elle dégage les principales lignes du bilan et du compte de résultat avec l'appui d'un power point.

Elle rappelle la baisse de la subvention versée par la ville de Castres d'un montant de - 30 000 euros, sur l'année 2016 et le licenciement de Francis THOMAS qui engendrent un résultat financier négatif important traduisant ainsi une structure financière très fragile.

Résultat négatif d'un montant de - 38 219 €

Sophie Calvel informe l'assemblée qu'une bonne gestion des comptes, associée à des économies significatives, permet de partir sur des bases saines pour 2017. L'accueil d'un service civique et la reconduction des activités vont nous permettre de maintenir la plupart de nos actions.

Elle annonce également une proposition d'augmentation du prix de la cotisation annuelle dont Jean Marie précise le montant : 110,00 €uros.

### ➤ **Rapport du commissaire aux comptes**

A la lecture du rapport du Commissaire aux comptes Monsieur Gérard DURAND, l'assemblée peut constater la rigueur de la tenue des comptes qui retracent le fonctionnement de l'OMEPS en 2016.

Gérard DURAND informe que le mandat, signé pour 6 ans, entre l'OMEPS et KPMG est arrivé à terme et qu'il ne sera pas renouvelé. En effet une association n'a pas l'obligation de nommer un commissaire aux comptes si les subventions publiques sont inférieures à 153 000 €

Gérard DURAND exprime avec émotion ses regrets de quitter l'OMEPS au bout de 24 années de service, il remercie les salariés et les bénévoles en particulier la trésorière Sophie CALVEL pour la bonne tenue des comptes.

Le Président soumet au vote le rapport financier, en l'absence de question le rapport est adopté à l'unanimité.

.....

Jean-Marie informe l'assemblée que le contrat de Kévin arrive à terme en octobre 2017 et que nous devons faire face à une absence de subvention jusqu'en 2018. Il propose donc l'augmentation du prix de la cotisation : qui permettrait de pallier en partie à ce manque. Il soumet au vote une proposition du prix de la cotisation à 110 euros.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se manifeste favorablement et remercie l'OMEPS pour toutes ces actions et services rendus aux associations castraises en précisant un rôle vecteur de communication intéressant notamment avec le Forum des Sports, formidable vitrine du sport Castrais mettant en valeur le tissu sportif de la ville de Castres par le dynamisme des associations présentes.

### ➤ **Perspectives et Mot du Président**

Jean-Marie CELARIES présente les perspectives et fait lecture du « mot du Président »

### ➤ **Parole aux personnalités**

Jean-Marie donne la parole à Monsieur Jacques THOUROUDE, seul élu présent à l'assemblée générale.

Il a une pensée pour Francis Auriac et Francis Thomas, 2 personnalités ayant laissé une empreinte indélébile à l'OMEPS. Jacques THOUROUDE souligne que : « plus les difficultés sont importantes et plus la présence des élus est indispensable. » Il veut toutefois retenir des perspectives positives en soulignant le bel exemple de mutualisation que représente l'OMEPS.

Il revient sur les aides des collectivités territoriales en précisant que l'aide aux clubs est reconduite via les comités départementaux.

➤ **Informations :**

- Aides collectivités territoriales
- 30/03/2017 / au niveau départemental : vote du budget primitif : aide pour les clubs reconduite via le Comité Départemental.
- 09/03/2017 / Commission Sport Régional Occitanie « Sport pour Tous ». La Région accompagne les petits clubs de Midi-Pyrénées (ayant un budget inférieur à 25 000€ et à partir de 20 licenciés) qui font vivre le sport sur tout le territoire. Une subvention entre 700 et 2 000 € peut être accordée tous les 2 ans pour acheter du matériel pédagogiques.

*19h50 clôture de l'Assemblée Générale*

Le Président,

  
Jean-Marie CELARIES,

OFFICE MUNICIPAL  
EDUCATION PHYSIQUE  
ET SPORTS 